

[Regardez ce mail dans votre navigateur](#)



Spécial Chauffeur



Chers chefs d'entreprise et chauffeurs,

Voici le Spécial Chauffeur de la rentrée. Il contient toutes les informations utiles du moment pour tous les chauffeurs professionnels du secteur.

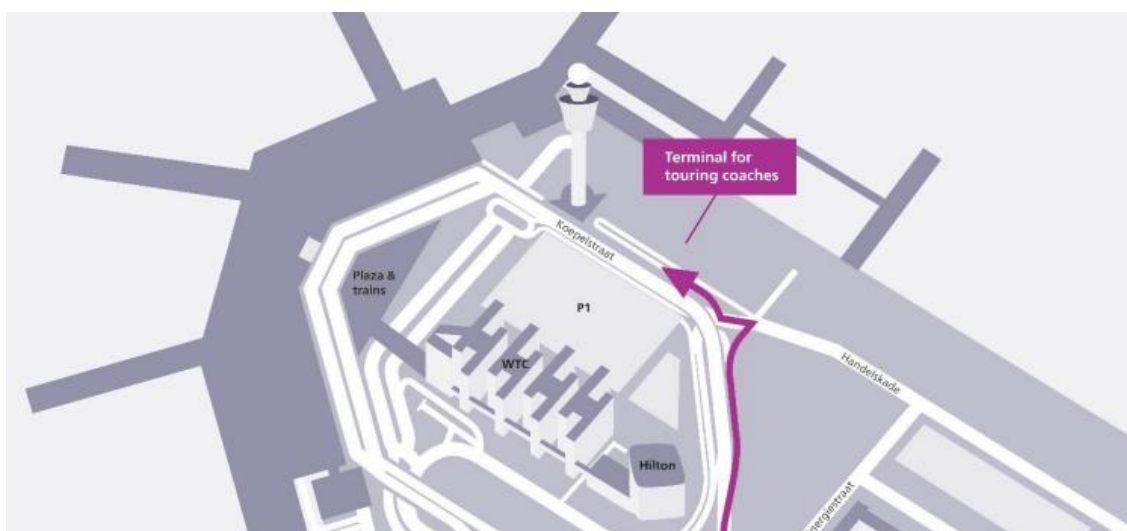
➔ Pouvez-vous transmettre ces informations à vos chauffeurs ?

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée scolaire, une bonne rentrée sur les lignes et de beaux voyages d'automne



PARIS : autocars interdits à partir d'octobre ?

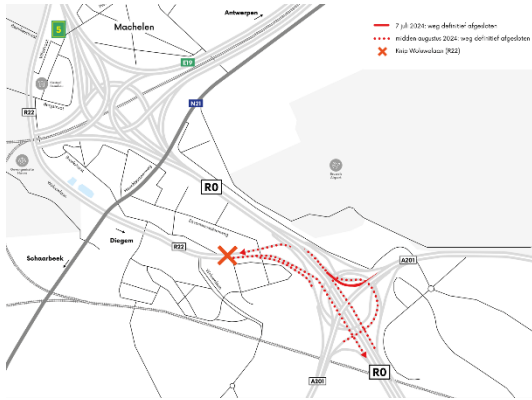
En octobre 2024, une interdiction limitée de certains véhicules pourrait être instaurée dans le centre de Paris, bien que l'information n'ait pas encore été confirmée. Les autocars EURO VI (Crit'Air 2) seront toujours autorisés à circuler à Paris, mais des restrictions supplémentaires pour la Zone à Trafic Limité (ZTL) dans les 1er au 4e arrondissements pourraient encore suivre. **À partir de janvier 2025, la ZBE sera renforcée, et les véhicules EURO V (Crit'Air 3) ne seront plus autorisés.**



SCHIPHOL : nouvel emplacement pour les autocars

À partir du 2 septembre 2024, les autocars de tourisme pourront déposer et prendre en charge leurs passagers dans un nouvel emplacement à Schiphol. En raison de la rénovation de la gare des bus publics sur la Schiphol Plaza, l'emplacement actuel pour les arrêts sur la bande C de l'Aankomstpassage est fermé. Dorénavant, les autocars se stationneront dans la nouvelle zone d'arrivée dans la Koepelstraat.

[➔ Plus d'informations](#)



Vous venez chercher ou déposer des passagers à l'aéroport de Zaventem ?

À partir de la mi-août 2024 :

Des itinéraires modifiés et des panneaux de signalisation indiqueront clairement comment les véhicules doivent circuler pour rejoindre leur destination en toute sécurité et efficacité. Le trajet passera toujours par l'échangeur Woluwelaan jusqu'à l'échangeur Ring x E19.



Dimanche sans voiture à Bruxelles le 22 septembre 2024

Comme chaque année, Bruxelles organisera le dimanche 22 septembre 2024 son traditionnel dimanche sans voiture. Entre 9h30 et 19h, toute la Région de Bruxelles-Capitale sera interdite aux véhicules motorisés. Seuls les services de secours, les véhicules d'utilité publique et les personnes en possession d'un laissez-passer pourront circuler dans les zones concernées par cette interdiction. Les autocars peuvent accéder à la ville. Les demandes pour obtenir un laissez-passer peuvent être introduites jusqu'au 13 septembre 2024 (13h).

[➔ Demandez ici votre dérogation pour le dimanche sans voiture](#)

ANVERS : le tunnel Waasland uniquement accessible à la circulation locale à partir du 23/09

À Anvers, le tunnel Waasland sera exclusivement réservé à la circulation locale à partir du 23 septembre. Des panneaux « excepté circulation locale » seront placés de part et d'autre du tunnel, mais le contrôle du respect de cette interdiction ne serait pas immédiat. Seules les personnes devant effectuer un trajet local à partir du Linkeroever ou du centre-ville vers l'autre rive de l'Escaut seront encore autorisées à passer. Le trafic de transit devra bientôt passer par le tunnel Kennedy (R1) ou le tunnel Liefkenshoek (R2) pour passer sous l'Escaut. (Belga)



Début de l'année scolaire: formations pour devenir chauffeur de bus et d'autocar

Avec la rentrée scolaire, plusieurs formations sont disponibles pour ceux qui souhaitent se former ou se reconverter en chauffeur de bus ou d'autocar. Voici un aperçu des formations disponibles dans l'enseignement pour adultes et secondaire :

- **Formation pour Adultes**
 - [Promotion Sociale Don Bosco Verviers](#) : Formation en journée pour adultes avec obtention du permis D en un an. Début de la formation en octobre 2024, en collaboration avec le FOREM.

- [Promotion Sociale Farcienne](#) : Formation en journée, du lundi au vendredi, d'un an, en partenariat avec l'école de Chimay, offrant une préparation complète pour les futurs chauffeurs.

- **Formation Secondaire**
 - [Institut Technique Henri Maus Officiel](#) : Formations dès la 4e année secondaire. **L'école cherche encore des élèves pour cette année scolaire 2024-2025. Les inscriptions sont toujours possibles !**

Vous connaissez un(e) adolescent(e) qui souhaite suivre vos pas professionnels ? [Plus d'infos](#)

➔ Aidez les futurs chauffeurs à trouver la formation adéquate et contribuez à l'avenir de notre secteur !

Simplification administrative : la copie du règlement de travail à bord du véhicule désormais admise au format électronique

La loi relative aux règlements de travail stipule que les employeurs sont tenus de conserver une copie du règlement de travail partout où ils occupent du personnel. Le SPF ETCS précise que les travailleurs doivent pouvoir consulter le règlement de travail.

Selon l'interprétation courante qui en est donnée par les services de contrôle, cela signifiait jusqu'à présent qu'une version papier du règlement de travail devait être conservée dans chaque véhicule des exploitants d'autobus et d'autocars. Aujourd'hui, le SPF ETCS confirme qu'une version électronique du règlement de travail (par exemple un scan sur le GSM du chauffeur) peut être présentée, pour autant qu'elle puisse être « présentée par le travailleur **sans obstacle, directement et sans intermédiaire en cas de contrôle** ».

CAR & BUS E-ZINE : la parole aux chauffeurs



Trajet de formation IUVENIS

[Lire l'article](#)



De militaire à chauffeur d'autocar

[Lire l'article](#)



Chauffeur de bus et comédien

[Lire l'article](#)



Chauffeur attiré des Diables Rouges

[Lire l'article](#)



Transport scolaire 2024-2025 : que faut-il dans et sur votre véhicule ?

POUR LE CHAUFFEUR:

- carte d'identité
 - permis de conduire catégorie D avec mention de l'aptitude à la conduite (sélection médicale) et du Certificat d'Aptitude Professionnelle valable (code 95)
 - sur les lignes de plus de 50km aller/simple : tachygraphe et carte chauffeur

DANS/SUR LE VÉHICULE :

- 2 plaques d'immatriculation (avec sceau à l'arrière)
- certificat d'immatriculation
- numéro de châssis
- plaque d'identification
- certificat de visite au contrôle technique valable
- certificat de conformité
- indication du nombre de places (PL)
- règlement de police
- règlement de travail
- **ramassage scolaire : le panneau « transport scolaire » sur la partie gauche, à l'avant et à l'arrière**



- certificat d'assurance en responsabilité civile
- extincteur agréé Bénor V (2 extincteurs si la masse maximale autorisée dépasse 5.000 kg)
- coffret de secours (2 coffrets si la masse maximale autorisée dépasse 5.000 kg)
- triangle de secours
- marteaux de secours
- autorisation
- ramassage scolaire TEC : feuille de circuit
- gilet de sécurité rétro-réfléchissant

Nous vous conseillons d'**également placer les deux autocollants de sécurité « reste à droite derrière moi » et « attention : angle mort » sur vos bus pour le transport scolaire**. Leur but est de sensibiliser les jeunes passagers à un comportement plus sûr autour des bus.



AU SIÈGE D'EXPLOITATION :

- police assurance incendie (véhicule)
-



MARCHÉS DE NOËL : où stationner votre autocar ?

La saison des marchés de Noël et des excursions d'hiver approche ! Le service membres vous propose un aperçu des sites web où vous trouverez toutes les informations sur les parkings des principaux marchés de Noël. Ci-dessous, vous trouvez la liste mise à jour:

- [Aix la Chapelle](#): 22/11 - 23/12
 - [Cologne](#): 21/11 - 23/12 (fermé le 26/11)
 - [Dresden](#): 27/11 - 24/12
 - [Essen](#): 21/11- 21/12
 - [Strasbourg](#) : 27/11 - 27/12
 - [Maastricht](#): 28/11 - 30/12
 - [Amiens](#) 22/11 - 29/12
 - [Dusseldorf](#) 21/11 - 30/12
 - [Bonn](#) 22/11 - 23/12
 - [Trier](#) 22/11 - 22/12
-



Petit rappel, nos "dossiers pays" sur fbaa.be sont ouverts à tous. Nous les mettons à jour quotidiennement.

Dossiers pays

Planifiez votre itinéraire et consultez toutes les informations relatives à chaque pays que vous traversez.

RECHERCHER LES INFORMATIONS POUR MON ITINÉRAIRE



FRANCE

Le Tunnel du Mont Blanc est complètement fermé depuis le 2 septembre et jusqu'au 16 décembre.

BELGIQUE

Faite attention de ne pas rouler sur le viaduc de Vilvoorde (ring intérieur vers Zaventem) pendant les week-end, les amendes sont importantes.

- **CARREFOUR LEONARD : entrées et sorties entre Auderghem et Waterloo fermées jusque fin novembre.**
- Les bretelles d'accès et de sortie du ring R0 entre Auderghem et Waterloo au niveau du carrefour Léonard resteront fermées jusqu'à la fin du mois de novembre. La réouverture des bretelles avait initialement été annoncée pour octobre. L'Agence flamande des Routes et de la Circulation est attelée, depuis avril 2023, à la rénovation

d'ampleur des tunnels de l'autoroute E411 et du ring de Bruxelles au niveau du carrefour Léonard. (Source : Belga)

WALLONIE : travaux sur les routes

Quinze nouveaux chantiers débutent sur les routes et autoroutes de Wallonie à la rentrée. Parmi eux :

- E40/A3 : Réfection des revêtements à l'échangeur des Hauts-Sarts (week-ends de septembre).
- E42/A16 : Réhabilitation entre Tournai et Maubray, en direction de Mons jusqu'à mi-novembre (circulation réduite à une voie).
- Autres chantiers : Modernisation de l'échangeur "Habay" sur la E25-E411/A4, éclairage entre Nimy et Jemappes (E42-E19/A7), et plus encore.

[→ Consultez la carte des travaux](#)

PAYS-BAS

Fermetures de l'A15 entre Ridderkerk et Deil du 12/07 au 28/10. Les fermetures se feront toujours dans une seule direction. [Plus d'infos.](#)

POLOGNE

Depuis le 1/07 une zone basse émission est d'application à Varsovie

Il faut inscrire les véhicules étrangers <https://fr.urbanaccessregulations.eu/countries-mainmenu-147/poland/warsaw>

[→ En savoir plus sur d'autres pays ? Consultez les dossiers pays.](#)

Dossiers pays



Préparez votre voyage

PLANIFIEZ VOTRE ITINÉRAIRE



Tenez-moi au courant

S'INSCRIRE

⚠ Recevez une ALERTE en cas de changement important dans le pays de votre choix

Sur Fbaa.be, vous trouverez à la rubrique « Dossiers par pays » les principales informations par pays dont vous avez besoin pour planifier votre itinéraire (informations sur le trafic, limitations de vitesse, parkings, péages, etc.). Pour rester informé de toute mise à jour importante concernant le pays qui vous intéresse, vous pouvez recevoir une « alerte » par e-mail.

[➔ Sélectionnez ici les pays pour lesquels vous souhaitez recevoir des alertes](#)



Découvrez l'histoire de Jean !

À seulement 19 ans, Jean a obtenu son permis D grâce au soutien du Forem. Il complète maintenant sa formation pratique avec l'équipe de Fermontours pour devenir chauffeur de bus professionnel.





Copyright © 2024 FBAA, Tout droit réservé

You are in this list because you are a contact of the FBAA

Nos données de contact

FBAA

Metrologielaan - 8 - Avenue de la Métrologie

Brussels 1130

Belgium

[Add us to your address book](#)

Vous ne voulez plus recevoir ce mail?

[Cliquez ici pour vous désinscrire de la liste d'envoi.](#)

[Consultez nos données sur la vie privé](#)